JEAN BATARD DE BOURBON

(1413 (?)-1485)

ÉVÊQUE DU PUY (1443-1485) ABBÉ DE CLUNY (1456-1485)

PAR

Pierre CAILLET

A V A N T - P R O P O S BIBLIOGRAPHIE I N T R O D U C T I O N

Jean de Bourbon, fils naturel du duc Jean I, est né vers 1413.

Moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Andrélés-Avignon, il en devient abbé en 1438.

Il est élu évêque du Puy le 2 décembre 1443.

La mort de l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, survenue le 11 février 1444 le décide à poser sa candidature à ce siège. Elu, le 21, par la majorité des chanoines il doit, devant l'opposition de Charles VII et l'hostilité du doyen du chapitre, renoncer, le 3 avril, à l'archevêché en faveur de son neveu, Charles de Bourbon, encore enfant. Il prend par procuration possession de l'évêché du Puy, le 2 juin, et fait son entrée solennelle au Puy, le 29 octobre.

Portrait de Jean de Bourbon, son caractère.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVÈQUE DU PUY

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS — RÔLE POLITIQUE

Comte du Velay, Jean de Bourbon assiste à ce titre à diverses assemblées des Etats de Languedoc et ne tarde pas à y jouer un rôle important. Il est envoyé par les Etats en mission auprès du roi en 1456.

Il est appelé en 1457 par le duc de Bourbon Jean II, son neveu, à la gestion des affaires du duché.

Il prend part avec le vicomte de Polignac, à la ligue du Bien Public (1465); il ne réussit pas à gagner la ville du Puy à sa cause; son château d'Espaly est pris d'assaut par les troupes royales (octobre).

Il abandonne alors la lutte et se voit confier par le duc de Bourbon, rentré en grâce et nommé gouverneur de Languedoc, le soin d'administrer la province avec le titre de lieutenant général (7 juillet 1466)

CHAPITRE II

RÔLE ADMINISTRATIF

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL EN LANGUEDOC ET EN FOREZ

Jean de Bourbon, lieutenant général du gouverneur de Languedoc, a tous les pouvoirs de celui-ci.

Commis par le roi à présider les Etats, il assure le vote des aides et en surveille la répartition. Il reçoit en outre de Louis XI diverses missions d'ordre financier. Démêlés de Jean de Bourbon avec le Parlement de Toulouse. Il organise à Montpellier une cour de justice rivale du Parlement. Cette mesure autoritaire entraîne la destitution de Jean de Bourbon par Louis XI et son remplacement par l'évêque d'Albi, Louis d'Amboise (6 mars 1474).

L'évêque du Puy, nommé par le duc Jean II lieutenant général en Forez, préside dès lors à l'administration de ce pays. Il prend sa revanche et se fait rendre par le duc, après la révocation de Louis d'Amboise, la lieutenance générale de Languedoc (6 décembre 1484); mais le parlement de Toulouse refuse d'enregistrer les lettres de nomination et la mort de l'évêque met seule fin au conflit.

CHAPITRE III

RÔLE ECCLÉSIASTIQUE

Administration spirituelle du diocèse

Jean de Bourbon s'efforce de restaurer l'autorité

épiscopale bien compromise.

Il se heurte à une vive résistance de la part des chanoines du Puy qui menaient une vie déréglée et se prétendaient exempts de la juridiction épiscopale. Long procès plaidé en cour de Rome et devant le Parlement de Paris.

Administration temporelle

Jean de Bourbon prend des dispositions en vue de faire respecter les termes du pariage de 1307. Ses rapports avec les consuls.

Il restaure le palais épiscopal, fait bâtir le donjon d'Yssingeaux et la tour de Monistrol, transforme le château d'Espaly, et fait construire une chapelle à la cathédrale du Puy.

Ses dons et ses fondations.

DEUXIÈME PARTIE

L'ABBÉ DE CLUNY

CHAPITRE PREMIER

DÉCADENCE DE L'ORDRE DE CLUNY A L'AVENEMENT DE JEAN DE BOURBON

Le mouvement de décadence déjà ancien, précipité par la guerre de Cent Ans, avait, sans épargner l'abbaye-mère ni les monastères les plus importants, atteint un grand nombre de prieurés: les ruines matérielles s'étaient accumulées, provoquant une diminution considérable du nombre des moines et l'absentéisme des supérieurs; une profonde corruption morale s'en était suivie.

Les visites avaient été souvent interrompues. Les absences aux Chapitres généraux s'étaient répétées et multipliées. Le lien fédératif s'était relâché et les monastères isolés s'étaient trouvés en butte aux entreprises du clergé séculier et menacés par la commende.

La situation des monastères d'Angleterre, maltraités et dépouillés par les rois anglais, et de ceux d'Espagne et d'Allemagne n'était pas moins grave.

La décadence était donc générale malgré les efforts des définiteurs. Négligence du dernier abbé, Eude de la Perrière (1423-1456).

Nomination de Jean de Bourbon

Le jour même de la mort d'Eude (2 novembre 1456), Jean de Bourbon, recommandé instamment aux moines par Charles VII, est choisi comme abbé.

Le pape confirme ce choix et autorise de speciali gratia le nouvel abbé à garder son évêché.

CHAPITRE II

SA TENTATIVE DE RÉFORME

Dès le début Jean de Bourbon manifeste sa volonté de réformer les membres de l'Ordre et l'abbaye-mère et de ramener à l'obédience commune les monastères des provinces étrangères.

Pour l'Ordre, il publie à nouveau, le 27 avril 1458, en les complétant, les statuts promulgués en 1399 par l'abbé Jean de Damas-Cosan.

Pour l'abbaye-mère, il édicte un certain nombre de mesures destinées à y rétablir la discipline.

Dans les provinces étrangères d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Savoie et de Provence il envoie des vicaires généraux.

Application.

Soucieux de vaincre la résistance des moines qui, pour échapper à la réforme, appellent des sentences prononcées contre eux aux cours de justice civiles ou se font inscrire aux Universités dont ils invoquent les privilèges, il obtient de Louis XI, en 1462, des lettres patentes enjoignant aux cours de justice et aux Universités de ne pas entraver l'œuvre de réforme entreprise.

Toutefois il n'est pas soutenu par le Saint-Siège dans ses efforts pour réformer l'abbaye de Moissac.

Sous sa vive impulsion les moines écoliers qui, sous prétexte d'études, se dérobaient à la vie régulière sont poursuivis; des mesures sont prises contre la commende qui se développait de jour en jour, contre les aliénations; les autres abus sont attaqués. Les monastères de femmes sont réformés en 1476.

Désorganisation de la réforme par suite des guerres de Bourgogne (1470-1476)

Jean de Bourbon ayant pris parti pour le roi de France contre Charles le Téméraire, l'abbaye de Cluny, où la discipline avait été rétablie, est victime de représailles de la part des Bourguignons. Les Chapitres généraux doivent se tenir jusqu'en 1476 éloignés de Cluny. Ces événements entraînent une recrudescence des abus.

Échec de la réforme.

Les efforts de l'abbé et des définiteurs demeurent impuissants et l'on voit, par les plaintes des Chapitres généraux tenus de 1476 à 1485, le relâchement redevenu général.

Conclusion sur la réforme tentée par Jean de Bourbon.

Malgré sa ténacité et le concours actif que lui ont apporté les définiteurs, il n'a pu aboutir par suite des circonstances défavorables, de la résistance et de la mauvaise volonté rencontrées dans l'Ordre comme au dehors.

CHAPITRE III

SES LIBÉRALITÉS

RÉSIGNATION DE L'ABBAYE (1480). MORT (1485)

Jean de Bourbon veut en outre rendre à Cluny sa primauté littéraire et artistique.

Il enrichit la bibliothèque de son abbaye et fait réviser et imprimer le bréviaire de Cluny. Il donne un grand nombre d'objets précieux. Il fait restaurer l'église abbatiale de Cluny et y fait édifier la superbe chapelle et le palais abbatial qui portent son nom. On lui doit aussi d'autres constructions à Paray-le-Monial, Lourdon, Langy, Escurolles. Il ne semble pas cependant que l'Hôtel de Cluny à Paris puisse lui être attribué.

Voulant désigner son successeur, il résigne, le 30 août 1480, en faveur de Jacques d'Amboise, se réservant toutefois l'administration temporelle et spirituelle de l'Ordre. Il meurt dans son prieuré de Saint-Rambert le 2 décembre 1485.

TROISIÈME PARTIE

L'HOMME PRIVÉ

CHAPITRE PREMIER

RAPPORTS DE JEAN DE BOURBON AVEC SA FAMILLE

Jean de Bourbon entretient les meilleures relations avec les membres de sa famille. Il négocie en 1446 le mariage de l'héritier de Bourbon Jean, comte de Clermont, son neveu, avec Jeanne de France, fille de Charles VII.

De 1449 à 1466 il administra le diocèse de Lyon en qualité de vicaire de son neveu Charles.

Il ordonne la rédaction d'un inventaire général des titres de la maison de Bourbon.

CHAPITRE II

LES BIENS DE JEAN DE BOURBON

Fortune mobilière. Fortune immobilière.

CONCLUSION

Actif, entreprenant et généreux, soucieux des véritables intérêts de l'Eglise, Jean de Bourbon est une figure complexe et intéressante de prélat administrateur et réformateur, et sa vie contribue à éclairer le rôle si divers de l'épiscopat du xv° siècle et la tentative de Réforme Catholique qui précéda sans pouvoir l'empêcher la Réforme Protestante.

PIECES JUSTIFICATIVES